

Bruxelles, le 18 janvier 2022
(OR. fr)

5447/22

COHAFA 4
DEVGEN 8
COJUR 4
CSDP/PSDC 25
ONU 6
PROCIV 5
COAFR 19
MAMA 11
MOG 4
ENV 50
CLIMA 20
COVID-19 17
FIN 32
GENDER 6
RELEX 52

NOTE

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: délégations

Objet: Présidence française du Conseil de l'Union européenne
Programme de travail du Groupe « Aide humanitaire et aide alimentaire »
(COHAFA)
1^{er} janvier – 30 juin 2022

Les délégations trouveront en annexe le programme de travail de la Présidence française pour le Groupe « Aide humanitaire et aide alimentaire » (COHAFA) pour la période janvier - juin 2022.

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE
« AIDE HUMANITAIRE ET AIDE ALIMENTAIRE » (COHAFA)

1^{er} janvier – 30 juin 2022

La Présidence française salue le travail réalisé par la Présidence slovène et s'inscrit dans la continuité des actions entreprises par le trio de présidence précédent, afin de renforcer la valeur ajoutée du travail mené en COHAFA. La Présidence française mettra notamment en œuvre les orientations décidées au sein du trio de Présidence (avec la République Tchèque et la Suède), afin de mobiliser l'UE et ses Etats membres autour des enjeux humanitaires, de valoriser leur action collective et de renforcer la coopération et la coordination sur la base de l'approche de l'« Equipe Europe ».

La Présidence française, consciente des enjeux liés à la multiplication des crises (sécuritaires, humanitaires, sanitaires, environnementales, sociales et alimentaires), dont la pandémie de COVID-19 a fortement amplifié les conséquences, et de l'augmentation des besoins d'aide humanitaire immédiate, portera une attention particulière aux travaux menés dans le cadre du COHAFA, reflétant la mobilisation croissante de la France autour de ces questions.

Dans la droite ligne des Conclusions du Conseil du 20 mai 2021 relatives à la communication de la Commission au parlement européen et au Conseil sur l'action humanitaire de l'UE : nouveaux défis, mêmes principes, la Présidence française mettra en avant les trois thématiques suivantes dans les travaux du COHAFA :

1. Promotion du droit international humanitaire (DIH);
2. Préservation de l'espace humanitaire et protection des travailleurs humanitaires;

3. Meilleure intégration de l'impact du changement climatique et de la dimension environnementale dans l'action humanitaire, et notamment, attention accrue aux déplacements causés par le dérèglement climatique.

L'opérationnalisation de l'aide humanitaire, la nécessité de déployer une approche par les droits, intégrant pleinement les enjeux de genre et notamment la question de la santé et des droits sexuels et reproductifs, ainsi que le triple Nexus (humanitaire-développement-paix), feront partie des sujets transversaux qui seront également abordés prioritairement au cours des six mois de la Présidence française. Les zones Afrique et Moyen-Orient feront l'objet de points spécifiques, en lien avec les groupes de travail géographiques du Conseil en tant que de besoin.

L'organisation avec la Commission Européenne (DG ECHO) du premier Forum Humanitaire Européen au premier semestre 2022 constituera un moment clé de la Présidence française et aura un impact fort sur le contenu des débats et orientations du COHAFA en amont comme en aval de cet événement. La Présidence française s'efforcera notamment d'adapter le contenu des ordres du jour du COHAFA en fonction des sujets pertinents qui pourraient être relevés lors de ce Forum, notamment dans le cadre des échanges avec les partenaires des organisations internationales et de la société civile, mais aussi en intégrant des sujets d'actualités en lien avec les crises humanitaires en cours.

1. PROMOTION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Dans un contexte d'augmentation des violations de ce droit et de multiplication des acteurs dans les conflits armés (groupes non-étatiques et sociétés de sécurité privées), la promotion et le respect du Droit International Humanitaire (DIH) demeurera au cœur des travaux du COHAFA, en lien avec le COJUR et dans le cadre des mandats respectifs de ces comités.

Dans la droite ligne des principes du Consensus européen sur l'aide humanitaire et des lignes directrices de l'Union européenne concernant la promotion du droit international humanitaire figurera de manière prééminente dans les débats du COHAFA. Afin de porter au niveau européen le renforcement du respect du DIH, la Présidence présentera le plan de formation français au DIH et cherchera à convaincre d'autres Etats membres de l'Union européenne d'en rédiger à titre national.

La Présidence française mettra également l'accent sur l'Appel à l'action humanitaire, lancé par la France et l'Allemagne en septembre 2019, qui vise à mobiliser la communauté internationale en vue de mieux mettre en œuvre le droit international humanitaire et de soutenir l'action humanitaire fondée sur des principes.

2. PRÉSERVATION DE L'ESPACE HUMANITAIRE

Dans le prolongement de la réunion sur la préservation de l'espace humanitaire que la France a organisée le 16 juillet 2021 durant sa présidence du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'objectif de la Présidence française sera de renforcer la compréhension des enjeux et de déterminer des actions possibles au niveau européen.

La Présidence française souhaite sensibiliser les acteurs humanitaires à l'importance du respect strict des régimes de mesures restrictives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne et de ses Etats membres, tout en veillant à ce que les acteurs humanitaires impartiaux ne soient pas traduits en justice ou sanctionnés, du seul fait d'avoir conduit des actions humanitaires, conformes au droit international humanitaire et aux principes humanitaires.

Notamment, le financement des opérations humanitaires conformes au droit international ne doit pas être mis en péril par des pratiques de surconformité des banques, qui peuvent aboutir dans les faits à priver les acteurs humanitaires de la possibilité même d'agir. La France soulignera ses débats nationaux au titre du dialogue Etat/banques/ONG et débatera d'une possible initiative pour la mise en place d'un groupe de travail similaire à dimension européenne. Conformément à la volonté d'atténuer toute incidence négative sur l'action humanitaire de certaines pratiques bancaires dans l'application des régimes de sanctions, la France souhaite engager la discussion sur le lancement d'un « Guide des bonnes pratiques bancaires ».

3. RENFORCEMENT DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS LA REPOSE HUMANITAIRE

La prise en compte du changement climatique constitue un défi important pour l'aide humanitaire. Non seulement en raison des conséquences des dérèglements en cours, y compris migratoires, qui imposent une mobilisation accrue de l'action en soutien des populations, mais aussi en raison de la nécessité de faire évoluer les pratiques du secteur humanitaire pour qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.

Pour les bailleurs et les opérateurs humanitaires, il s'agira d'agir en amont des crises en intégrant de manière transversale la réduction des risques de catastrophe (y compris la question de l'accès à l'eau) et la résilience dans leurs priorités et leurs modalités d'action, sujet qui sera mis à l'ordre du jour du COHAFA.

La Présidence française souhaite également mettre en valeur la « Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires » de la FICR et du CICR et proposer, en parallèle, un texte à destination des bailleurs, destiné à traduire leurs engagements climat et environnement dans le financement de l'aide humanitaire.

4. THEMATIQUES TRANSVERSALES

A. ENJEUX LIES AU GENRE

Dans le cadre de l'engagement du trio de Présidences, la Présidence française accordera une attention particulière à une approche basée sur les droits, intégrant pleinement les enjeux de genre – que ce soit, par exemple, en matière de lutte contre les violences liées au genre et les violences sexuelles, ou concernant la question de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

B. OPERATIONNALISATION DE L'AIDE HUMANITAIRE

La volonté de renforcer l'inclusivité, l'efficacité et l'effectivité de l'aide humanitaire sera au cœur de l'agenda du COHAFA, notamment au travers des questions de mutualisation, de localisation ou encore de diversification des ressources. Des initiatives de la société civile – telle celle portée par le réseau logistique humanitaire (RLH) lors du pont aérien humanitaire européen en réponse à la crise du COVID en Afrique - seront valorisées, tandis que la Présidence française apportera son soutien au développement d'une capacité humanitaire européenne de réponse aux crises portée par la Commission.

C. NEXUS HUMANITAIRE-DEVELOPPEMENT-PAIX

Alors que la mise en œuvre du double nexus Humanitaire-Développement a beaucoup progressé, la nécessité d'évoluer vers un triple nexus Humanitaire-Développement-Paix (par ailleurs déjà en phase de test dans un certain nombre de pays ciblés) fera également partie des sujets d'attention de la Présidence française – une session spéciale COHAFA/CODEV sera notamment consacrée à cette thématique.

CALENDRIER INDICATIF DES COHAFA DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE

1^{er} janvier – 30 juin 2022

	Jour	Date	Matin	Après-midi
Session formelle à Bruxelles	Mercredi	12 janvier	x	x
A confirmer – session formelle à Bruxelles	Mercredi	09 février	x	x
A confirmer – session formelle à Bruxelles	Mercredi	09 mars	x	x
A confirmer – session formelle à Bruxelles	Mercredi	06 avril	x	x
A confirmer – session formelle à Bruxelles	Mercredi	11 mai	x	x
A confirmer – session informelle à Marseille COHAFA-CODEV	Jeudi Vendredi	23 juin 24 juin	x x	x -

CALENDRIER INDICATIF DES GRANDS EVENEMENTS INTERNATIONAUX

1^{er} janvier – 30 juin 2022

Conseil d'administration de l'UNICEF	8-11 février et 14-17 juin
Sommet Mondial sur le Handicap	15-17 février (Oslo)
Conseil d'administration du PAM	28 février-4 mars et 20-24 juin
Groupe des Partenaires sur l'Education d' UNICEF	3 Mars (à confirmer)
Forum Humanitaire Européen	Mars (à confirmer)
Forum mondial de l'eau	21-26 mars (Dakar)
World Bank's Fragility Forum	7-18 mars
Comité permanente du HCR	8-10 mars et 28-30 juin
Groupe de travail sur la santé mentale et le soutien psychologique	2e trimestre 2022 (région Moyen-Orient)
Humanitarian Networks and Partnerships Weeks	2-20 mai
Assemblée mondiale de la santé (OMS)	22-28 mai
Septième Session de la Plateforme Globale pour la réduction des risques liés aux désastres	23-28 mai
Convention sur l'Aide Alimentaire	mai
Nations Unies – Comité Economique et Social (Segment Humanitaire)	20-23 juin 2022

**Réunion de Haut Niveau du Groupe de Support
des Donateurs de Organisation pour la
Coordination de l'Aide Humanitaire des Nations
Unies (UN OCHA – ODSG)**

juin

EQUIPE FRANÇAISE DU COHAF

Pierre Salignon (Président)

pierre.salignon@diplomatie.gouv.fr

+33 1 43 17 68 74

Jean-Bernard Bolvin (Président suppléant)

jean-bernard.bolvin@diplomatie.gouv.fr

+33 1 53 59 11 92

Carole Bresson (déléguée nationale)

carole.bresson@diplomatie.gouv.fr

+33 1 43 17 46 38

Brian Creach

brian.creach@diplomatie.gouv.fr

+33 1 43 17 73 38

Valentine Delcoustal (Représentation Permanente Bruxelles)

valentine.delcoustal@diplomatie.gouv.fr

+32 2 229 82 32